

ACTIVITES	HORAIRES		RESERVATIONS / INSCRIPTIONS / ANNULATIONS		TARIFS			
			Comment ?	Quels délais maximum?	QF<570	571<QF<950	QF>951	Domicile hors Jurançon
CANTINE	de 12h à 13h50		PORTAIL FAMILLE	4 JOURS avant*	2,90 €			
ACCUEILS	Matin	de 7h30 à 8h20	PORTAIL FAMILLE	4 JOURS avant*	gratuit			
	Midi	de 12h à 12h30	PORTAIL FAMILLE	4 JOURS avant*	0,30 €	0,40 €	0,55 €	0,65 €
	Midi	de 13h30 à 13h50	PORTAIL FAMILLE	4 JOURS avant*	0,30 €	0,40 €	0,55 €	0,65 €
	Soir	de 16h30 à 18h30	PORTAIL FAMILLE	4 JOURS avant*	0,55 €	0,75 €	1,05 €	1,20 €
	Après études	de 17h30 à 18h30	PORTAIL FAMILLE	4 JOURS avant*	0,55 €	0,75 €	1,05 €	1,20 €
ETUDES	Lundi, Mardi, Jeudi	de 16h30 à 17h30	PORTAIL FAMILLE	4 JOURS avant*	gratuit			
CENTRE DE LOISIRS	1/2 Journée sans repas	de 7h30 à 11h30 ou de 13h30 à 18h30	PORTAIL FAMILLE	Pour les mercredis : le mercredi précédent Pour les vacances : 10 jours avant le début du séjour	4,30 €	4,60 €	4,80 €	7,00 €
	1/2 journée avec repas	de 7h30 à 13h30 ou de 11h30 à 18h30			7,20 €	7,50 €	7,70 €	10,00 €
	Journée (avec repas)	de 7h30 à 18h30			11,30 €	12,30 €	13,30 €	18,00 €



A NOTER

Votre enfant va à la **cantine** : réservez 'REPAS'. Ne pas réserver les accueils midi sur le portail famille

Votre enfant va à l'**étude** : réservez 'ETUDES'

Après l'étude, si votre enfant rejoint les accueils (à 17h30) : réservez 'ACCUEIL APRES ETUDES' sur le portail famille

*RAPPEL DELAI RESERVATION 4 JOURS (ouverts) portail famille

Je veux effectuer (ou annuler) une réservation...	Je peux réserver (ou annuler) jusqu'au...
Pour un lundi	mardi de la semaine précédente, minuit
Pour un mardi	mercredi de la semaine précédente, minuit
Pour un mercredi	jeudi de la semaine précédente, minuit
Pour un jeudi	dimanche de la semaine précédente, minuit
Pour un vendredi	lundi de la même semaine, minuit

SANCTIONS FINANCIERES

3 dépassements des horaires d'ouverture Accueils midi / soir/ Centre de loisirs	7 €
3 accueils (matin, midi ou soir) ou repas SANS réservation	7 €
3 présences au centre de loisirs SANS réservation	7 €
Erreur de réservation sur le portail famille	Facturation de la prestation + Comptabilisé pour la pénalité
Absence de l'enfant en accueil périscolaire/centre de loisirs/restaurant scolaire SANS justificatif fourni sous 48h	Facturation normale (le cas échéant : sans déduction d'aides)

MOTIFS D'EXCLUSION DES SERVICES

Atteinte au bon ordre - Comportement de l'enfant violent ou non respectueux vis-à-vis de ses camarades, du personnel, du matériel après avertissement	Exclusion temporaire
3 exclusions temporaires pour atteinte au bon ordre	Exclusion définitive
A la 2ème facture non réglée	Accès bloqué au Portail Famille pour réservations futures; Exclusion temporaire

SERVICE PERISCOLAIRE (Maison Moureu)

9 rue de Borja - Jurançon
05 59 98 19 89

periscolaire@mairie-jurancon.fr

Horaires d'ouverture au public (sur place) : du lundi au vendredi 8h30-11h30